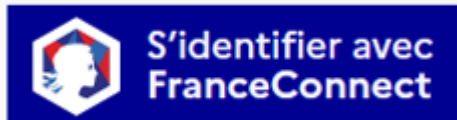


Guide de connexion à la démarche « Campagne régionale d'habilitation à l'aide alimentaire 2025 »

Sommaire

- Connexion au site <https://www.demarches-simplifiees.fr/>
- Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



- Trouver le lien de la démarche à partir du site de la DREETS Occitanie
 - Enregistrer mon formulaire pour le reprendre plus tard
 - Comment enregistrer mon formulaire ?
 - Comment reprendre mon formulaire ?
 - Contacter le service en charge de ma démarche
 - Résoudre un problème technique sur ma démarche
 - Je ne reçois pas d'email
 - J'ai un autre problème technique
 - J'ai oublié mon mot de passe
 - Je ne peux pas faire une demande car je n'ai pas de SIRET
 - Je veux changer mon adresse mail
-

- **Trouver le lien de la démarche**

Pour déposer votre dossier sur [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr), il est nécessaire de disposer du lien de la démarche qui vous intéresse. Il ressemble à un lien de cette forme :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/xxxxxxxxxxxxx>

Ce lien est disponible sur le site internet de la DREETS Occitanie

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/> ou alors juste ci-dessous :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/habilitation-regionale-occitanie-2025-aide-alimentaire>

- **Enregistrer mon formulaire pour le reprendre plus tard**

- **Comment enregistrer mon formulaire ?**

Lorsque vous remplissez un formulaire sur [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr), les informations que vous remplissez sont **enregistrées automatiquement**.

Si vous voulez terminer de remplir le formulaire plus tard, **il suffit de fermer la page du formulaire**. Quand vous irez à nouveau sur [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr), vous pourrez reprendre votre démarche là où vous l'avez laissée.



■ Comment reprendre mon formulaire ?

Si vous avez déjà commencé à remplir une démarche, vous pouvez retrouver votre dossier déjà rempli.
Pour cela :

1. Connectez-vous à demarches-simplifiees.fr

Utilisez votre identifiant et votre mot de passe, ou bien France Connect.

demarches-simplifiees.fr Aide

Connectez-vous

Email

Mot de passe

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

ou

2. Dans la liste de vos dossiers, cliquez sur le dossier en brouillon que vous souhaitez reprendre.

N° dossier	Démarche	Statut	Mis à jour	
100636	Déclaration de FPGA - 2020	brouillon	18 mai 2020 15:40	Actions ▾
776342	Attestation de dépôt de numéro NEPH	accepté	14 mai 2020 17:41	Actions ▾

4

3. Vous pouvez alors reprendre votre formulaire là où vous l'aviez laissé.

Une fois que vous avez rempli le formulaire, cliquez sur "Déposer le dossier" pour l'envoyer à l'administration.

• Contacter le service en charge de ma démarche

L'équipe de démarches-simplifiées ne peut pas vous renseigner sur l'avancée du traitement de votre dossier.

Pour contacter la **DREETS Occitanie** en charge de votre démarche :

- 1) Vous ne passez pas par la messagerie du dossier
- 2) Vous utilisez le contact renseigné dans démarches simplifiées :

dreets-oc.aide-alimentaire@dreets.gouv.fr

demarches-simplifiees.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vous avez déjà des dossiers pour cette démarche

Votre démarche

description de la démarche

Voir mes dossiers en cours

Commencer un nouveau dossier

Cette démarche est gérée par :
Service de la démarche

Poser une question sur votre dossier :
Par email : adresse@mail.com
Par téléphone : 0102030405
Horaires : 9h - 16h

Conservation des données :
Dans demarches-simplifiees.fr : 6 mois
Par l'administration : 6 mois

Accessibilité - CGU - Mentions légales - Contact technique

• Résoudre un problème technique sur ma démarche

▪ Je ne reçois pas d'email

Si vous ne recevez pas d'email vous vous trouvez peut-être dans la situation suivante :

- Le mail est arrivé dans vos courriers indésirables. Avez-vous vérifié dedans ?
- Votre compte est associé à une autre adresse email. Avez-vous bien vérifié la bonne ?
- Vous avez fait une erreur dans la saisie de votre adresse mail. Vous pouvez **créer à nouveau un compte**, avec la bonne adresse.
- Vous utilisez un outil de gestion des spams (type MailinBlack) qui empêche la réception des emails. Il faut donc autoriser la réception des emails depuis demarches-simplifiees.fr
- Vous ne vous trouvez dans aucune des situations mentionnées auquel cas nous vous prions de **nous contacter par email**

■ J'ai un autre problème technique

Vous rencontrez une difficulté technique ?

Par exemple un problème pour vous connecter ; ou une erreur au moment d'enregistrer le formulaire ?

Utilisez notre **page de contact** pour écrire au support technique. Nous ferons de notre mieux pour vous répondre le plus rapidement possible.

Pour être clair : le support technique ne s'occupe que des questions techniques liées à l'utilisation du site. Il ne pourra pas répondre aux questions concernant votre dossier ou le traitement de votre demande. Pour une question administrative, contactez plutôt l'administration en charge de votre dossier, en cliquant sur le bouton « Aide » en haut à droite de la page.

■ J'ai oublié mon mot de passe

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez demander à le ré-initialiser.

Pour cela :

1. Ouvrez la page <https://www.demarches-simplifiees.fr/users/password/new>
2. Indiquez l'adresse email de votre compte demarches-simplifiees.fr

Si votre adresse email est associée à un compte sur notre site, vous recevrez par email un lien pour réinitialiser votre mot de passe.

■ Je ne peux pas faire une demande car je n'ai pas de SIRET

Si vous êtes une association

Vous avez sans doute un numéro au Registre National des Associations, mais pas forcément de numéro SIRET. Il n'est pour l'instant malheureusement pas possible d'utiliser demarches-simplifiees.fr avec uniquement un numéro de RNA.

La demande d'un n° de SIRET à l'INSEE peut se faire assez simplement par email, en envoyant un message à sirene-associations@insee.fr. La procédure est décrite en détail sur cette page, avec un exemple de message-type : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1926> .

■ Je veux changer mon adresse mail

Si vous disposez d'un compte usager demarches-simplifiees.fr, il est possible de changer l'adresse email associée à celui-ci.

Attention : pour des raisons de sécurité, les comptes instructeur et administrateur demarches-simplifiees.fr doivent nous contacter à contact@demarches-simplifiees.fr pour demander ce changement.

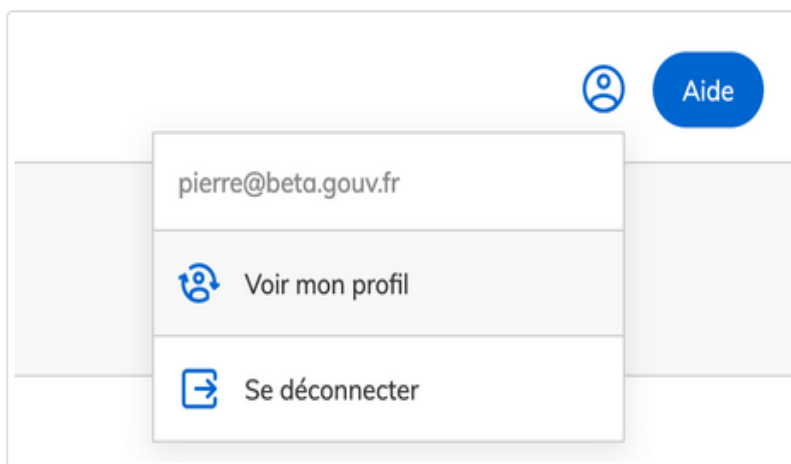
Cette adresse correspond à l'identifiant avec laquelle vous vous connectez à demarches-simplifiees.fr. C'est également à cette adresse que nous envoyons les messages concernant l'avancement de votre dossier.

7

⇒ Changer mon adresser mail ?

Pour changer l'adresse email associée à votre compte, suivez les étapes suivantes :

1. Connectez-vous à votre compte sur demarches-simplifiees.fr ;
2. Cliquez sur l'icône « Mon compte » en haut à droite de la page, puis sur « **Voir mon profil** »



3. Dans l'encadré « Coordonnées », renseignez la nouvelle adresse email que vous souhaitez utiliser. Puis cliquez sur « Changer mon adresse »

Attention : Cette adresse ne doit pas être déjà utilisée par un autre compte sur demarches-simplifiees.fr

Profil

Coordonnées

Votre email est actuellement pierre@beta.gouv.fr

Changer mon adresse

8

4. Ouvrez la boîte email de votre nouvelle adresse, et **cliquez sur le lien de confirmation** que nous vous avons envoyé.

From: "demarches-simplifiees.fr" <contact@demarches-simplifiees.fr>
Reply-To: "demarches-simplifiees.fr" <contact@demarches-simplifiees.fr>
Subject: **Instructions d'activation de votre compte**
Date: Jul 9, 2019 05:15:40 PM CEST
To: instruction@territoires.gouv.fr



demarches-simplifiees.fr

Changement d'adresse email

Bonjour,

Pour confirmer votre changement d'adresse email, veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://www.demarches-simplifiees.fr/users/confirmation?confirmation_token=Vhf-n1AwREZ-v

Bonne journée,

L'équipe demarches-simplifiees.fr

⇒ Si l'adresse est déjà utilisée par un autre compte ?

La nouvelle adresse email ne doit pas être déjà utilisée par un compte existant sur demarches-simplifiees.fr.

Si la nouvelle adresse est déjà utilisée, vous recevrez un email vous informant que le changement d'adresse ne peut pas être pris en compte.

Dans ce cas, revenez sur la page « Profil », et choisissez une autre adresse email disponible.